

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 20 novembre 2020**

**Présents :** Mr Patrick SEROR, Mr JeanLouis BOUDONNAT, Mr Jean-Pierre TABARLY, Mme Agnès de BOUCLANS, Mme Victoria BRIÈRE, Mr Cédric KEMPF en visioconférence, Mr Bruno LUCBEREILH, Mme Marie-France MOLINS, Mme Annick PERRICHON, Mr Jean-Claude PRIEUR, Mr Thomas STONS, Mr Michel TURCAN.

**Absents excusés :** Mme Audrey BICHARD, Mme Roseline BERNARD qui a donné pouvoir à Mme Agnès de Bouclans de la représenter, Mr Michel CHAPEAU qui a donné pouvoir à Mr Jean-Pierre Tabarly de le représenter.

**Secrétaire de séance :** Mme Agnès de Bouclans.

Ouverture de la séance à 18 heures par Monsieur Patrick Séror, Maire.

## **Compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2020 :**

Après examen de ce document, le conseil municipal prend acte de la correction de deux erreurs d'écriture, délibère et adopte la dernière version à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **Modification du contrat de travail de la secrétaire de mairie :**

Monsieur le Maire expose que Béatrice souhaite réduire d'un tiers sa présence à la mairie de Billy en passant à une moyenne mensuelle de 6,67 heures, et qu'il faut pour cela procéder à la dénonciation du contrat de travail existant et à la signature d'un nouveau contrat.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés cette demande.

## **Paiement des heures supplémentaires et complémentaires du personnel :**

Selon la réglementation en vigueur.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

### **Remboursement des frais de déplacement et repas du personnel lors des formations :**

Selon les tarifs en vigueur.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

### **Remboursement des frais de déplacement du Maire, des adjoints et conseillers délégués ;**

Selon les tarifs en vigueur.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

### **Rémunération des agents recenseurs :**

Monsieur le Maire expose qu'une somme de 1 536 € est donnée par l'INSEE, représentant un salaire net de 768 € pour chacun des deux agents recenseurs, et propose que les charges sur salaires soient assumées par la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention la proposition de Monsieur le Maire.

### **Mise en place du RIFSEEP et du CIA :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'instaurer le Régime Indemnitare tenant comptes des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Il comprend 2 parts :

- L'indemnité de Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- Le Complément Indemnitare (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent

Monsieur le Maire soumet le choix d'un versement de cette prime :

- en une seule fois ou bien en deux fois réparties sur l'année ?
- en une seule fois en novembre ou bien décembre comme actuellement ?

Le conseil municipal opte à la majorité des membres présents et représentés pour un versement de cette prime en une seule fois au mois de novembre.

### **Élection d'un correspondant à la sécurité routière :**

Monsieur le Maire expose qu'il faut désigner un élu chargé de représenter la commune à la commission de sécurité routière. Monsieur Cédric Kempf propose sa candidature.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents et représentés Monsieur Cédric Kempf pour représenter la commune.

### **Désignation d'un élu pour siéger à la CLECT :**

Monsieur le Maire expose qu'il faut désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. Messieurs Jean-Louis Boudonnat et Michel TURCAN proposent leur candidature.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents et représentés Monsieur Jean-Louis Boudonnat membre titulaire et Monsieur Michel TURCAN membre suppléant.

### **Avenant à la convention des services techniques mutualisés :**

Monsieur le Maire expose qu'il faut prolonger d'une année avant nouvelle négociation la convention visant à mutualiser les services techniques des communes signataires et fait remarquer qu'il est aujourd'hui difficile de faire le bilan de cette mutualisation en raison de la crise sanitaire qui a totalement perturbé l'organisation de ces services.

Les membres du conseil demandent qu'à l'échéance de la prolongation d'une année un bilan soit fait sur :

- Les heures effectives de présence des services techniques à Billy
- L'économie réalisée par la commune grâce à cette mutualisation.

Sous ces réserves, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition d'avenant au contrat de mutualisation.

### **Travaux supplémentaires à la chaufferie :**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Jean-Louis Boudonnat, premier adjoint en charge des travaux, d'expliquer aux membres du conseil les raisons de ces travaux supplémentaires liés à l'obligation de gainage de la cheminée, qui vont représenter pour la commune un surcoût d'environ 10 000 € et qui sont indispensables pour obtenir le certificat de conformité.

Deux questions se posent :

- Est-il possible de demander des pénalités de retard alors que le chantier a été réceptionné plusieurs semaines au-delà de la date initialement convenue ?
- Est-il possible de mettre en cause la responsabilité de l'entreprise qui a affirmé dans un premier temps que le gainage n'était pas nécessaire ?

L'ensemble du conseil prend acte de ces explications et des questions qui en découlent.

### **Convention SDE 03 :**

Le Maire expose le projet d'enfouissement des réseaux sur le secteur du Pavé pour un montant total de 24 470 €, dont 9 942 € financés par le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier) et 14 528 € restant à la charge de la commune et demande au conseil de se prononcer sur la durée d'étalement du remboursement de cette dette.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés demande le report du vote dans l'attente du bilan complet de l'état d'endettement de la commune à ce jour.

Monsieur le Maire prend acte de la demande d'ajournement et s'engage à rassembler les éléments manquants à la prise de décision préalablement à la convocation d'un nouveau conseil avant le 30 novembre, date butoir pour communiquer au SDE le choix de la commune.

### **Modification d'écriture comptable concernant la vente de la parcelle AN 430 :**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de faire une décision modificative afin de saisir la cession en comptabilité et de sortir de l'inventaire la parcelle acquise par Mr et Mme Tabarly.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la demande de Monsieur le Maire.

### **Autorisation de travaux :**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du Plan de relance, la commune peut bénéficier d'une aide départementale de 30% du montant des travaux envisagés qui sont :

- La réfection de la garderie pour 4 985.52 € HT
- La rénovation de la tour de l'horloge pour 2 100.00 € HT
- Le bornage et la clôture du chemin de randonnée menant à La Pépie pour 3 015.76 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord pour l'ensemble des travaux envisagés.

### **Convention des marchés publics mutualisés :**

Monsieur le Maire demande à être autorisé à signer cette convention dans l'intérêt de la commune.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Questions diverses :**

#### **1/ Adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier :**

Monsieur Jean-Claude Prieur expose les missions du CEN : connaissance, protection et valorisation des espaces naturels de l'Allier, actions concrètes sur les sites en concertation avec les acteurs locaux tels que ramassage des déchets à grande échelle, organisation de sorties découverte, intervention dans les écoles, remise en état des mares et zones humides... pour une cotisation annuelle calculée sur la base du nombre d'habitants de la commune, soit une centaine d'euros pour Billy.

Le conseil municipal plébiscite ce projet d'adhésion à l'unanimité de ses membres.

#### **2/ Service civique :**

La commune prévoit de recruter deux services civiques, un pour l'école, le second pour la transition écologique. Madame Victoria Brière demande quelles seront très exactement les missions de ces jeunes et comment ils seront formés et encadrés. Monsieur Cédric Kempf suggère de prendre contact avec l'association Unis-cité à Vichy pour obtenir de l'aide et des éclaircissements sur ces différents points.

#### **3/ Bilan d'actions en cours :**

Monsieur Jean-Pierre Tabarly partage les difficultés rencontrées avec l'un des locataires des appartements gérés par le CCAS et espère trouver une solution satisfaisante pour tous. Il mentionne les retours positifs de la dernière rencontre avec les enseignantes des écoles maternelle et primaire, qui a permis de trouver un compromis satisfaisant pour tous entre les exigences liées à la crise sanitaire, celles du personnel enseignant et celles de la commune. Il signale enfin que la Gazette de décembre est en bonne voie de réalisation dans une nouvelle présentation et qu'elle pourrait être distribuée en même temps que les colis de Noël.

Madame Agnès de Bouclans évoque la rencontre de ce jour avec les représentants de Free qui a permis une confrontation fructueuse des intérêts de l'entreprise et de la commune quant à

l'emplacement de la future antenne de téléphonie mobile et de parvenir à un compromis satisfaisant pour tous. La commune est dans l'attente de la présentation du projet modifié.

### **3/ Fréquence de convocation du conseil municipal :**

Madame Annick Perrichon propose des réunions plus fréquentes du conseil municipal, une fois par mois par exemple, d'une part pour alléger l'ordre du jour, d'autre part pour associer davantage et plus fréquemment l'ensemble des conseillers aux différentes actions menées dans la commune.

Monsieur le Maire fait valoir qu'il n'est pas toujours aisé de maîtriser le contenu de l'ordre du jour en raison des délibérations de dernière minute à prévoir mais s'engage à réfléchir à la question et à proposer une autre fréquence à partir de 2021.

La réunion se termine sur une très intéressante présentation du **projet d'agglomération 2020-2035**, par Messieurs Thomas Stons et Patrick Séror.

Fin de la séance à 21 heures.

Prochaine réunion à prévoir avant le 30 novembre.